



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL
du Vendredi 16 mai 2008
A Toulouse - Immeuble le Belvédère**

PROCES VERBAL DE L'ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

L'an deux mille huit, le seize mai à quatorze heures et trente, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents :

GRAND TOULOUSE	
ARIF Abdelkader BEYNEY Georges BOUDOU Dany BRIANCON François BRISSONNET Jean-François CARASSOU Stéphane CARREIRAS Joël CASSIGNOL Jean-Louis COHEN Pierre COQUART Dominique CROQUETTE Martine De FALETANS Gilles DESCLAUX Edmond DUHAMEL Thierry FABRE Jean-Michel	FILLOLA Alain GERMAIN Louis GRIMAUD Robert GUILLOT René LOZANO Guy MARQUIE Bernard MERONO Claude MONTAGNER Guy MORIN Etienne RAYNAL Claude SANCHEZ Francis TOUCHEFEU Claude VALADIER Jean-Charles VERGE Jean-Pierre ZINA-RAGGOUA Zohra
SICOVAL	
DUCERT Claude FAIVRE Claudia FOURNIER Denis VALETTE François-Régis	GIL Danielle COHEN Jacques ESPIC Xavier (non votant) LAVIGNE Christian (non votant) MOGICATO Bruno (non votant)
MURETAIN	
MANDEMENT André COLL Jean-Louis SUAUD Thierry PARDILLOS José GUTH Catherine	CASSAGNE Jean-Claude DADOU Gilles (non votant) DUFOUR Claude (non votant)
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond ESCOULA Louis	CHAMBENOIT Yves
AXE SUD	
COMMENGE Jean-Claude AUBERT Alain	
COTEAUX BELLEVUE	
FEDOU Maxime SAVIGNY Thierry	
HERS ET GARONNE	
FRANCHINI Paul	MIGUEL Henri (non votant)
COLLEGE DES COMMUNES	
DUPLANTE Pierre FONTES André MOYET Jean-Louis	MICHEL Frances (non votant) SAINTE-MARIE Alain (non votant)

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BELAUBRE Elisabeth, représentée par Mme TOUCHEFEU
BELLOUBET Nicole, représentée par M. COHEN
BENYAHIA Daniel, représenté par M. BRIANCON
CHARLES Danielle, représentée par Mme CROQUETTE
CUJIVES Romain, représenté par M. MORIN
GOIRAND Philippe, représenté par M. CARRASSOU
MARCIEL Alexandre, représenté par M. CARREIRAS
MATEOS Henri, représenté par M. RAYNAL
MAURICE Antoine, représenté par M. VALADIER
PY Dominique, représentée par M. FABRE
SUSIGAN Alain, représenté par M. GRIMAUD

Délégués titulaires excusés

AREVALO Henri	REME Jean-Michel
CARLES Joseph	SIMON Michel
CARNEIRO Grégoire	SYLVESTRE Arlette
GUERIN Philippe	SOTTIL Alain
MIRC Stéphane	

Délégués suppléants excusés

BERAIL Bernard	GRIMBERT Georges
BOURG Jean-Claude	GUEGAN Raymond
CASSETA Jean-Baptiste	MORINEAU Christine
DAUVEL Philippe	RIEUNAU Guy
FERRE Christian	SERNIGUET Hervé
GEIL-GOMEZ Sabine	

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes que celles de l'élection du Président et sous la présidence de M. COHEN à l'élection des dix Vice-Présidents.

Le Président annonce les candidatures des dix Vice-Présidents et demande s'il y a d'autres candidats.

Sont déclarés candidats aux dix postes de Vice-Présidents :

1^{er} Vice-Président : M. François-Régis VALETTE
2^{ème} Vice-Président : M. Jean-Louis COLL
3^{ème} Vice-Président : M. Claude RAYNAL
4^{ème} Vice-Président : M. Louis ESCOULA.....
5^{ème} Vice-Président : M. Thierry SAVIGNY
6^{ème} Vice-Président : M. Daniel BENYAHIA
7^{ème} Vice-Président : M. Jean-Claude COMMENGE
8^{ème} Vice-Président : M. Paul FRANCHINI
9^{ème} Vice-Président : M. Dominique COQUART
10^{ème} Vice-Président : M. Jean-Louis MOYET

PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64
- A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0
- RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés : 64

Majorité absolue : 32

M. VALETTE	a obtenu	64	voix.
M. COLL	a obtenu	64	voix.
M. RAYNAL	a obtenu	64	voix.
M. ESCOULA	a obtenu	64	voix.
M SAVIGNY	a obtenu	64	voix.
M. BENYAHIA	a obtenu	64	voix.
M. COMMENGE	a obtenu	64	voix.
M. FRANCHINI	a obtenu	64	voix.
M COQUART	a obtenu	64	voix.
M. MOYET	a obtenu	64	voix.
M	a obtenu	voix.
M	a obtenu	voix.
M	a obtenu	voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. VALETTE est proclamé Premier Vice-Président.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. COLL est proclamé Deuxième Vice-Président).

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. RAYNAL est proclamé Troisième Vice-Président.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. ESCOULA est proclamé Quatrième Vice-Président.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. SAVIGNY est proclamé Cinquième Vice-Président.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. BENYAHIA est proclamé Sixième Vice-Président.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. COMMENGE est proclamé Septième Vice-Président.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. FRANCHINI est proclamé Huitième Vice-Président.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. COQUART est proclamé Neuvième Vice-Président.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. MOYET est proclamé Dixième Vice-Président.

Et ont signé les membres présents :

Reçu à la Préfecture de la Haute Garonne le 21 mai 2008

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs

**Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,**

Pierre COHEN